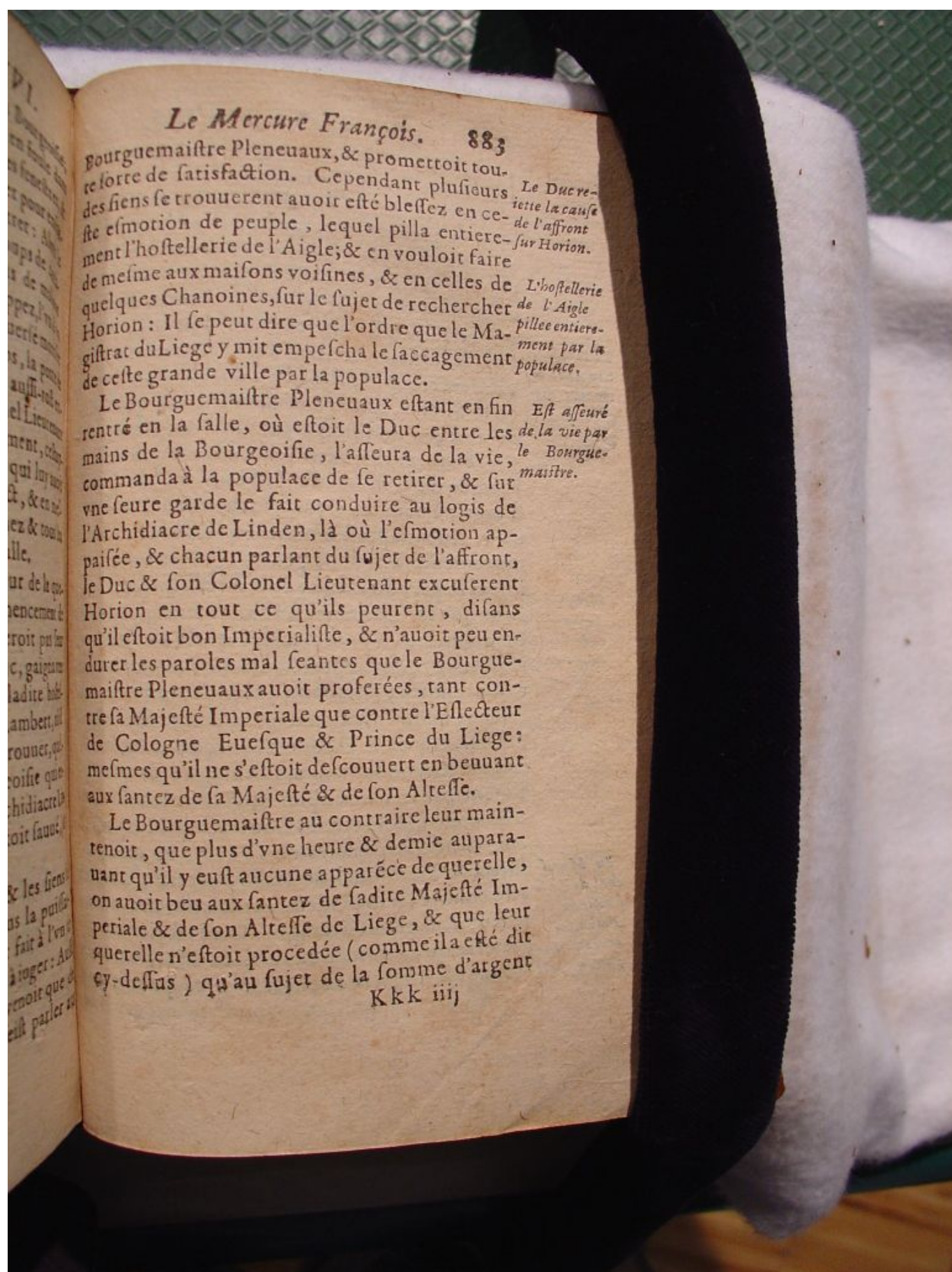
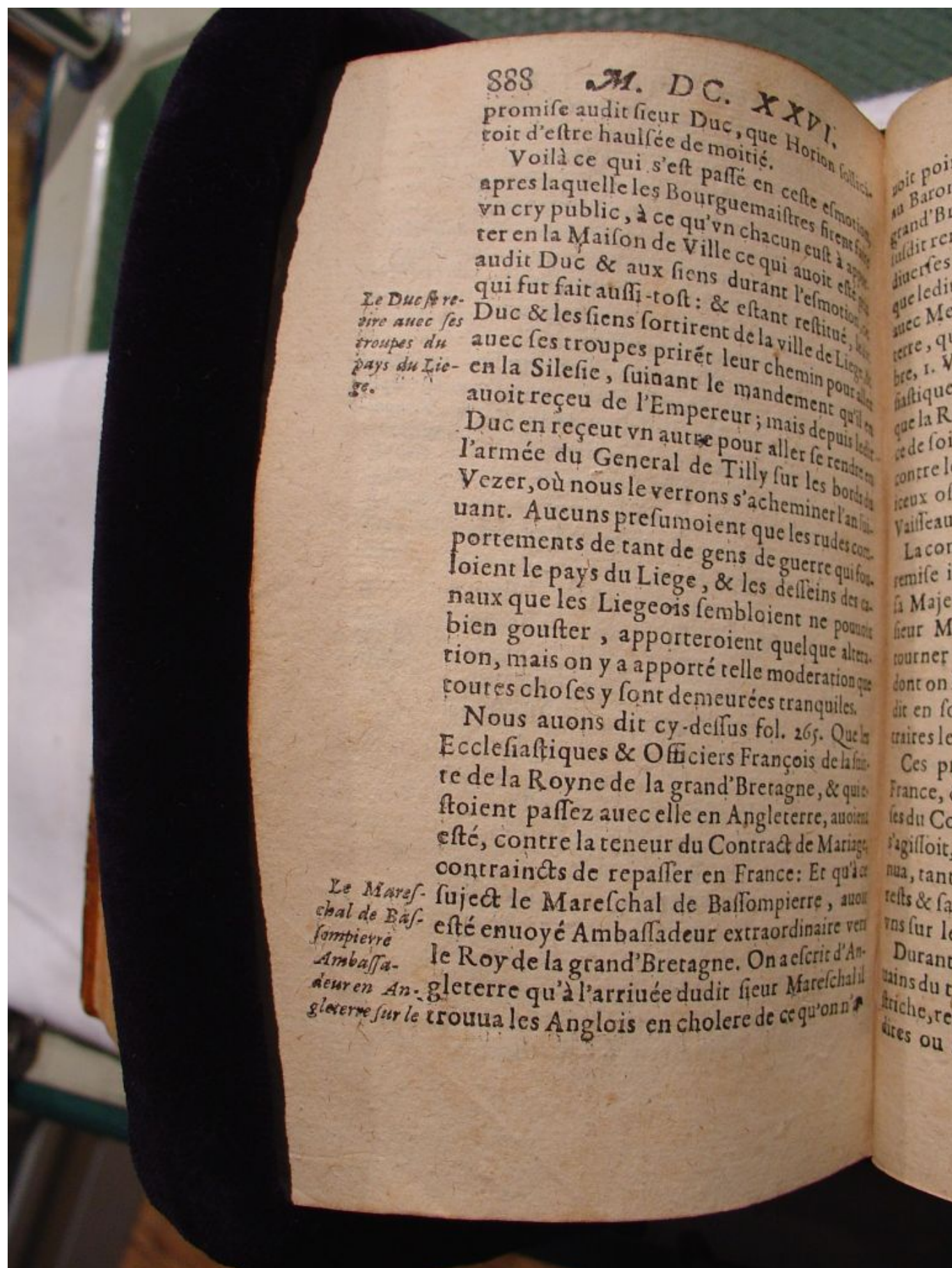


1626_887.jpg



1626_888.jpg



*Le Duc se re-
vint avec ses
troupes du
pays du Lie-
ge.*

*Le Maref-
chal de Bas-
sompierre
Ambassa-
deur en An-
gleterre sur le*

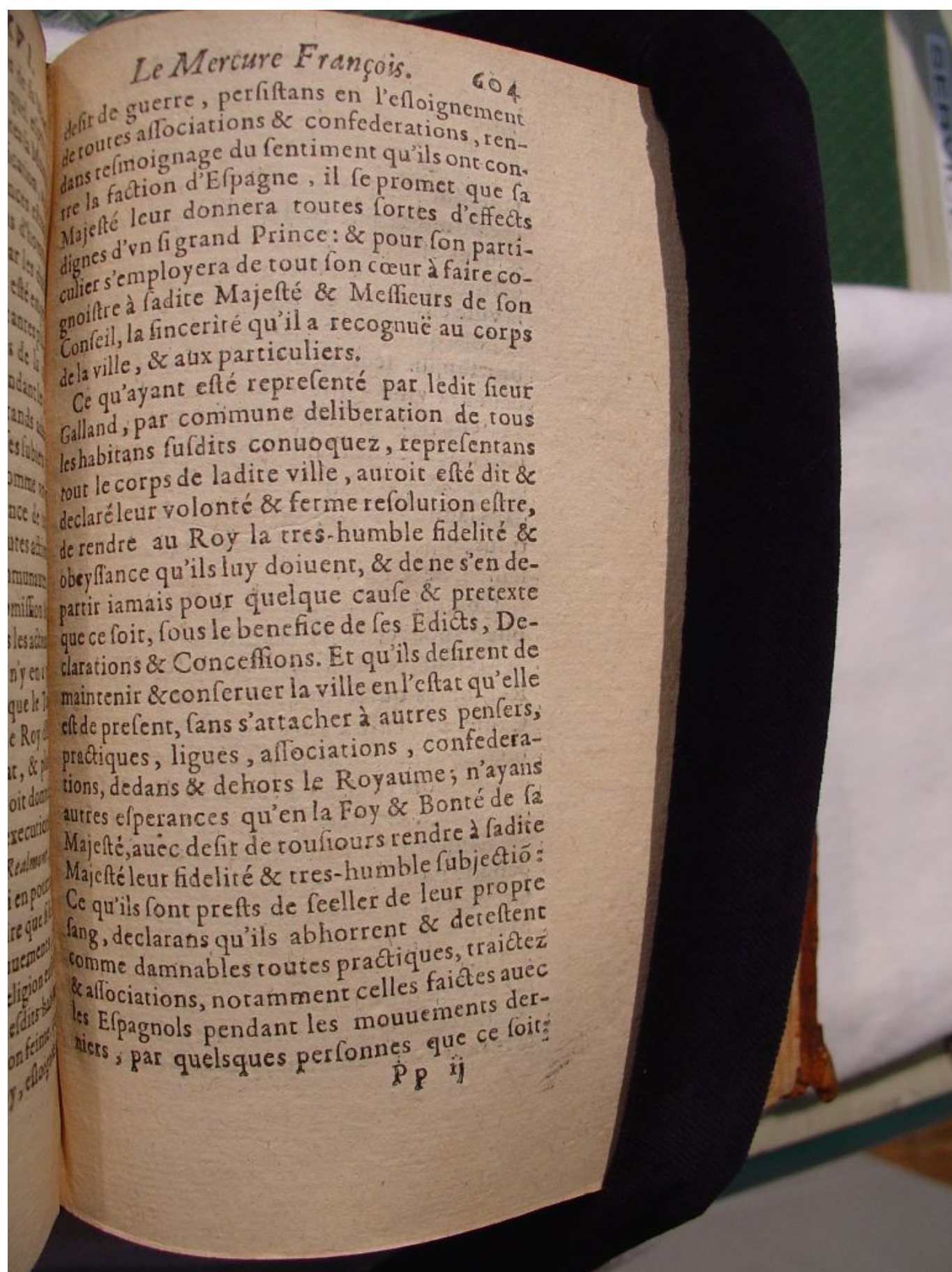
888 M. DC. XXVI.

promise audit sieur Duc, que Horion sollicitoit d'estre haulcée de moitié.

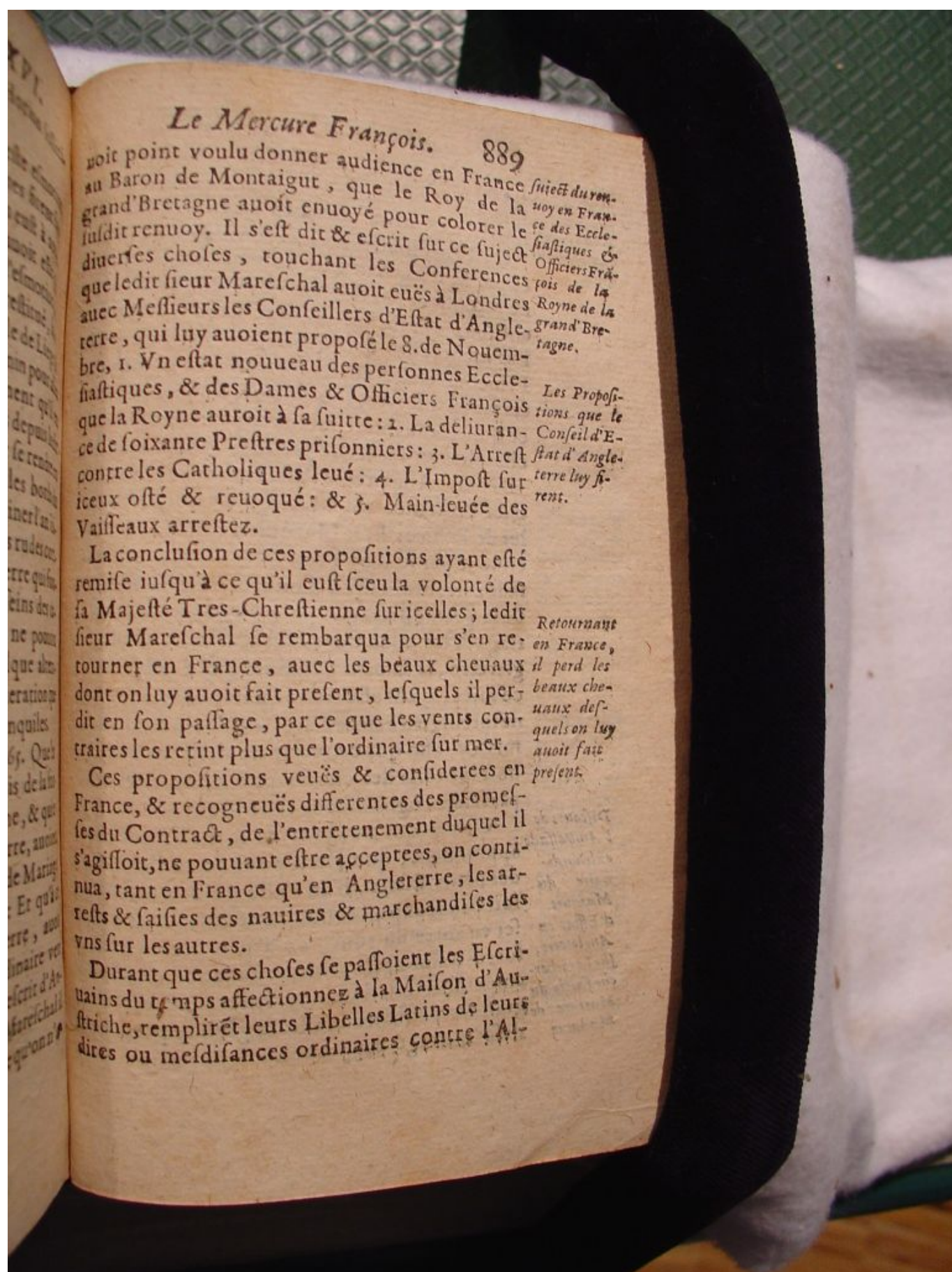
Voilà ce qui s'est passé en ceste esmotion apres laquelle les Bourguemaistres firent faire vn cry public, à ce qu'vn chacun eust à aller en la Maison de Ville ce qui auoit esté fait audit Duc & aux siens durant l'esmotion qui fut fait aussi-tost: & estant restitué, le Duc & les siens sortirent de la ville de Liege avec ses troupes prirent leur chemin pour aller en la Silesie, suivan le mandement pour aller auoit receu de l'Empereur; mais depuis ledit Duc en receut vn autre pour aller se rendre en l'armée du General de Tilly sur les bords du Vezer, où nous le verrons s'acheminer l'an suiuant. Aucuns presumoient que les rudes portemens de tant de gens de guerre qui fouloient le pays du Liege, & les desseins des canaux que les Liegeois sembloient ne pouuoient bien gouster, apporteroient quelque alteration, mais on y a apporté telle moderation que toutes choses y sont demeurées tranquilles.

Nous auons dit cy-dessus fol. 265. Que les Ecclesiastiques & Officiers François de la suite de la Roynie de la grand' Bretagne, & qui estoient passez avec elle en Angleterre, auoient esté, contre la teneur du Contract de Mariage, contraincts de repasser en France: Et qu'à ce sujet le Marechal de Bassompierre, auoit esté enuoyé Ambassadeur extraordinaire vers le Roy de la grand' Bretagne. On a escrit d'Angleterre qu'à l'arriuée dudit sieur Marechal il trouua les Anglois en cholere de ce qu'on n'

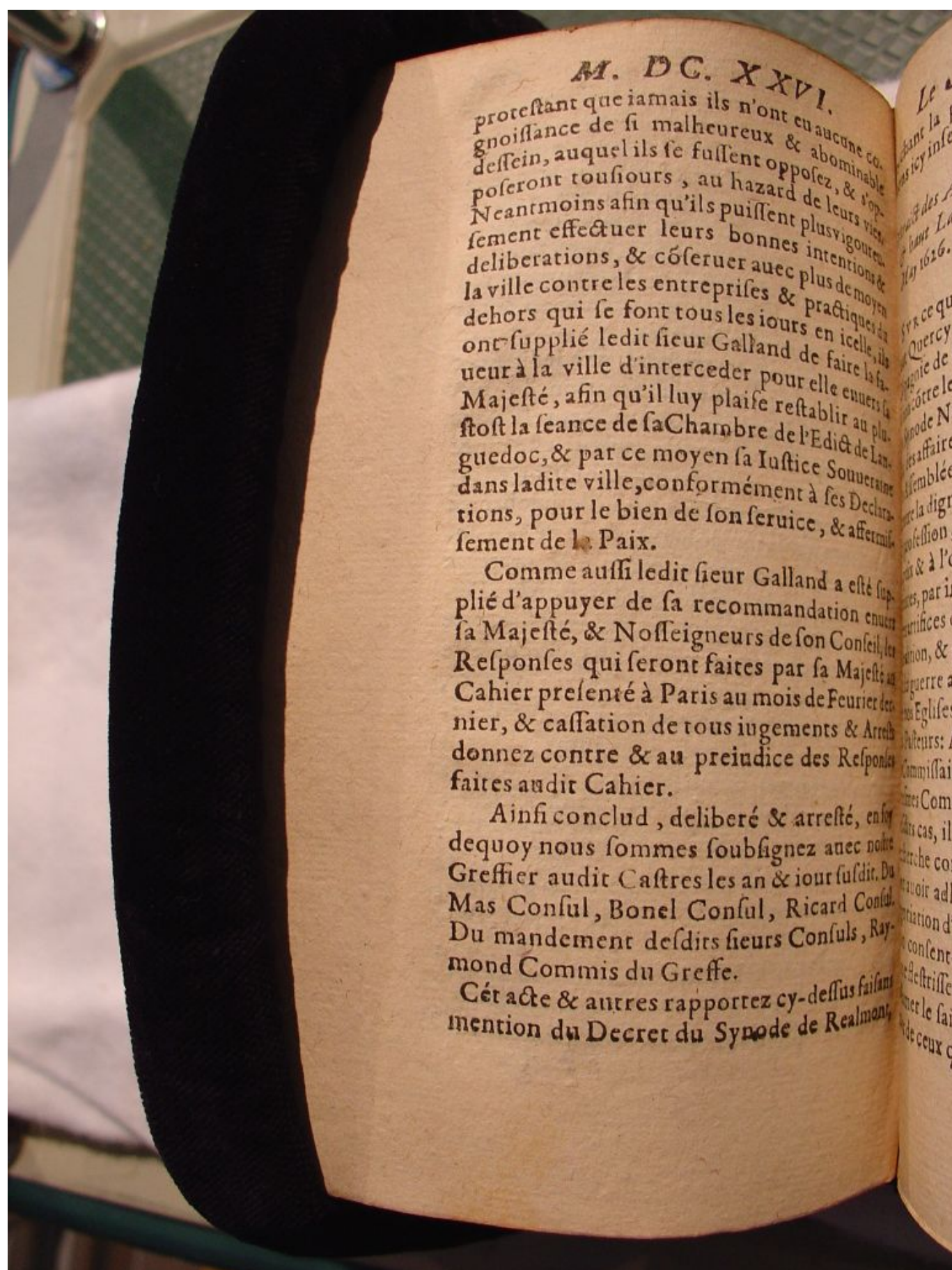
1626_604_1.jpg



1626_889.jpg



1626_604_2.jpg



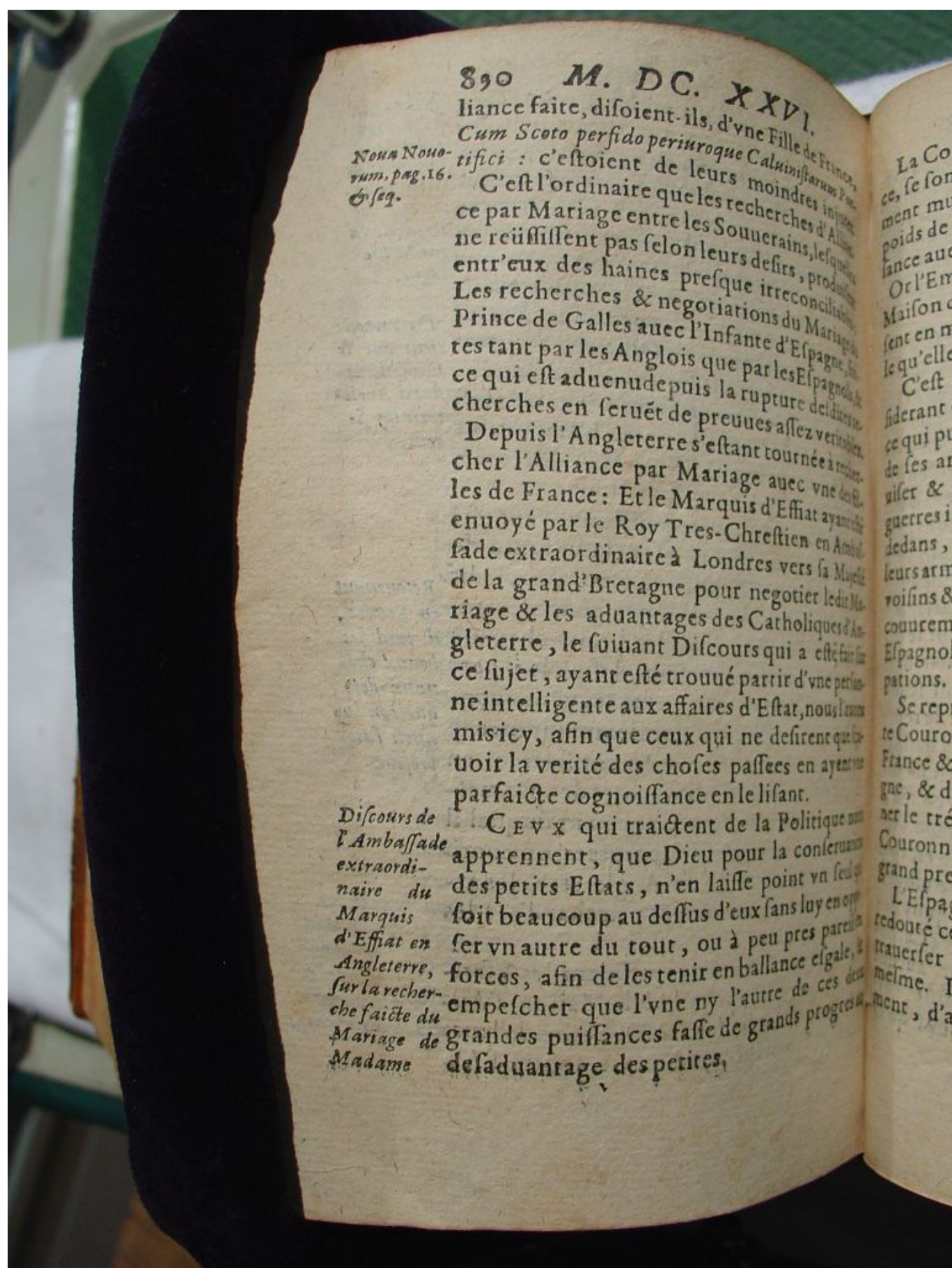
M. DC. XXVI.
 protestant que iamaïs ils n'ont eu aucune co-
 gnoissance de si malheureux & abominable
 dessein, auquel ils se fussent opposez, & s'op-
 poseront tousiours, au hazard de leurs vies.
 Neantmoins afin qu'ils puissent plus vigoureu-
 sement effectuer leurs bonnes intentions &
 deliberations, & cōseruer avec plus de moyen
 la ville contre les entreprises & pratiques d'a-
 dehors qui se font tous les iours en icelle, ils
 ont supplié ledit sieur Galland de faire la sa-
 ueur à la ville d'interceder pour elle enuers sa
 Majesté, afin qu'il luy plaise restablir au plu-
 tost la seance de sa Chambre de l'Edict de Lan-
 guedoc, & par ce moyen sa Iustice Souueraine
 dans ladite ville, conformément à ses Declara-
 tions, pour le bien de son seruice, & affermi-
 sement de la Paix.

Comme aussi ledit sieur Galland a esté sup-
 plié d'appuyer de sa recommandation enuers
 sa Majesté, & Nosseigneurs de son Conseil, les
 Responces qui seront faites par sa Majesté au
 Cahier présenté à Paris au mois de Feurier der-
 nier, & cassation de tous iugements & Arrests
 donnez contre & au preiudice des Responces
 faites audit Cahier.

Ainsi conclud, deliberé & arresté, en soy
 dequoy nous sommes soubsignez avec nostre
 Greffier audit Castres les an & iour susdit. Du
 Mas Consul, Bonel Consul, Ricard Consul.
 Du mandement desdits sieurs Consuls, Ray-
 mond Commis du Greffe.

Cét acte & autres rapportez cy-dessus faisant
 mention du Decret du Synode de Realmon,

1626_890.jpg



1626_891.jpg

Le Mercure François. 891

La Couronne de l'Empire, & celle de France, se sont longuement données cet empeschement mutuel : car l'une eust sans le contrepoids de l'autre, emporté & attiré à son obéissance avec facilité le reste de la Chrestienté.

Or l'Empire estant tombé aujourd'huy dans la Maison d'Autriche, celle de France tient à présent en mesme equilibre ceste Maison nouvelle qu'elle a fait par le passé celle de l'Empire.

C'est pourquoy la Maison d'Autriche considerant qu'il n'y a à présent que celle de France qui puisse arrester beaucoup l'aduancement de ses armes, fait tout ce qu'elle peut pour diuiser & partager les François de factions & guerres intestines, afin que les empeschant au dedans, ils ne puissent commodément porter leurs armes au dehors, pour le secours de leurs voisins & Alliez, & encores moins pour le recouurement des Royaumes & Estats que les Espagnols ne retiennent sur eux que par usurpations.

Se representant encores que la plus puissante Couronne en la Chrestienté apres celle de France & d'Espagne est celle de la grand Bretagne, & de telle consequence qu'elle peut donner le trébuchant en faueur de l'une des deux Couronnes à laquelle elle se sera jointe au grand prejudice de l'autre.

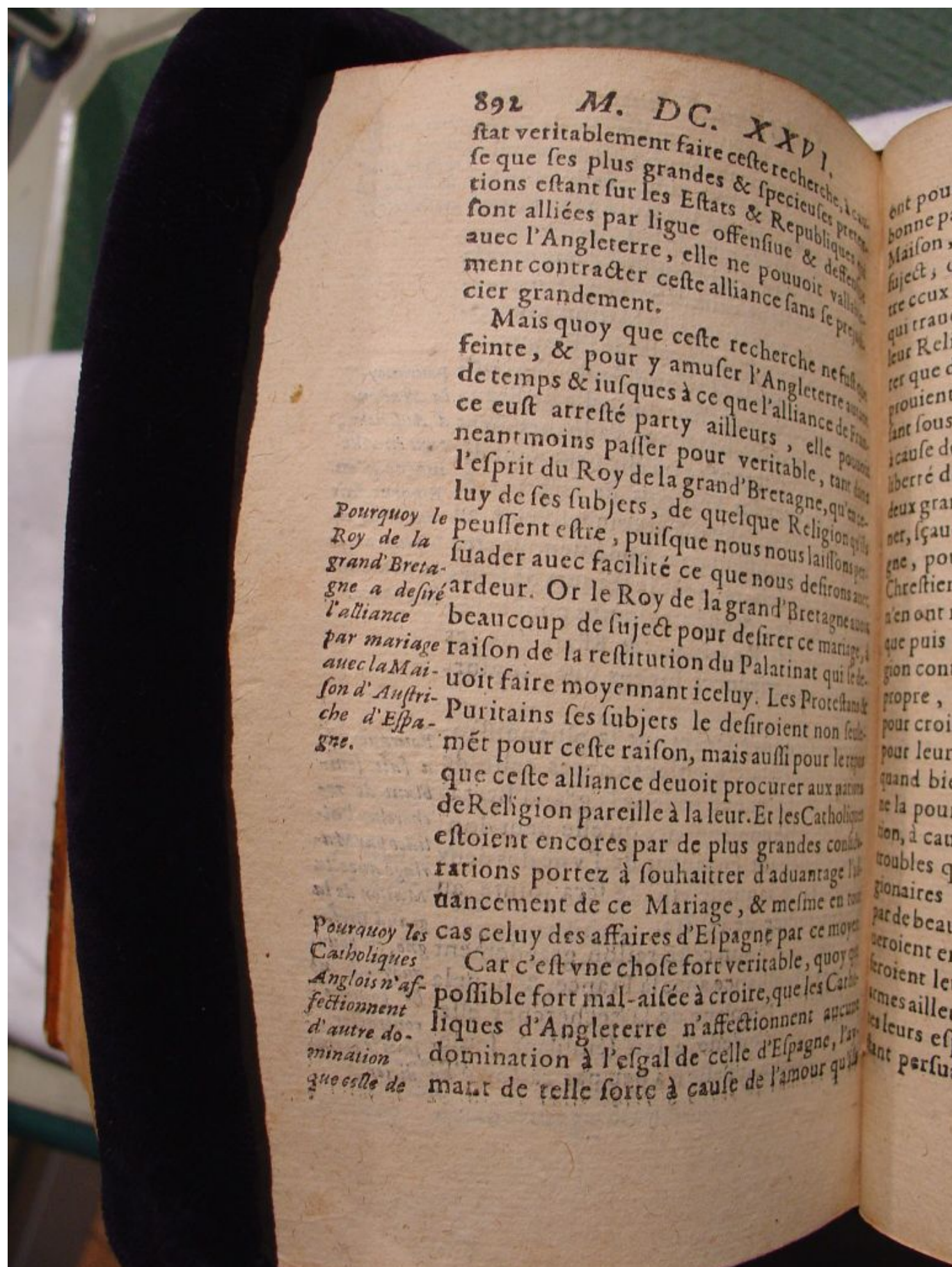
L'Espagne a pour ceste raison grandement redouté ceste alliance avec la France, & pour la trauerser fait semblant de la rechercher elle-mesme. Je dis qu'elle a fait semblant seulement, d'autant qu'elle n'a peu par raison d'Edicier.

Sœur du Roy avec le Prince de la grand Bretagne, à présent Roy.

Pourquoy la Maison d'Autriche, tant en Allemagne qu'en Espagne, fait tout ce qu'elle peut contre la Couronne de France.

Pourquoy elle a fait semblant de rechercher l'alliance par Marriage avec la Maison de la grand Bretagne, & pourquoy elle ne la pouuoit contracter sans se prénocier.

1626_892.jpg



892 M. DC. XXVI.

stat veritablement faire ceste recherche, à cause
se que ses plus grandes & specieuses preten-
tions estant sur les Estats & Republicques
sont alliées par ligue offensive & defensive
avec l'Angleterre, elle ne pouvoit vallem-
ment contracter ceste alliance sans se pre-
cier grandement.

Mais quoy que ceste recherche ne fust que
feinte, & pour y amuser l'Angleterre au
de temps & iusques à ce que l'alliance de Fran-
ce eust arresté party ailleurs, elle pouvoit
neantmoins passer pour veritable, tant dans
l'esprit du Roy de la grand'Bretagne, qu'en ce-
luy de ses subjets, de quelque Religion qu'ils

*Pourquoy le
Roy de la
grand'Breta-
gne a desiré
l'alliance
par mariage
avec la Mai-
son d'Austri-
che d'Espa-
gne.*

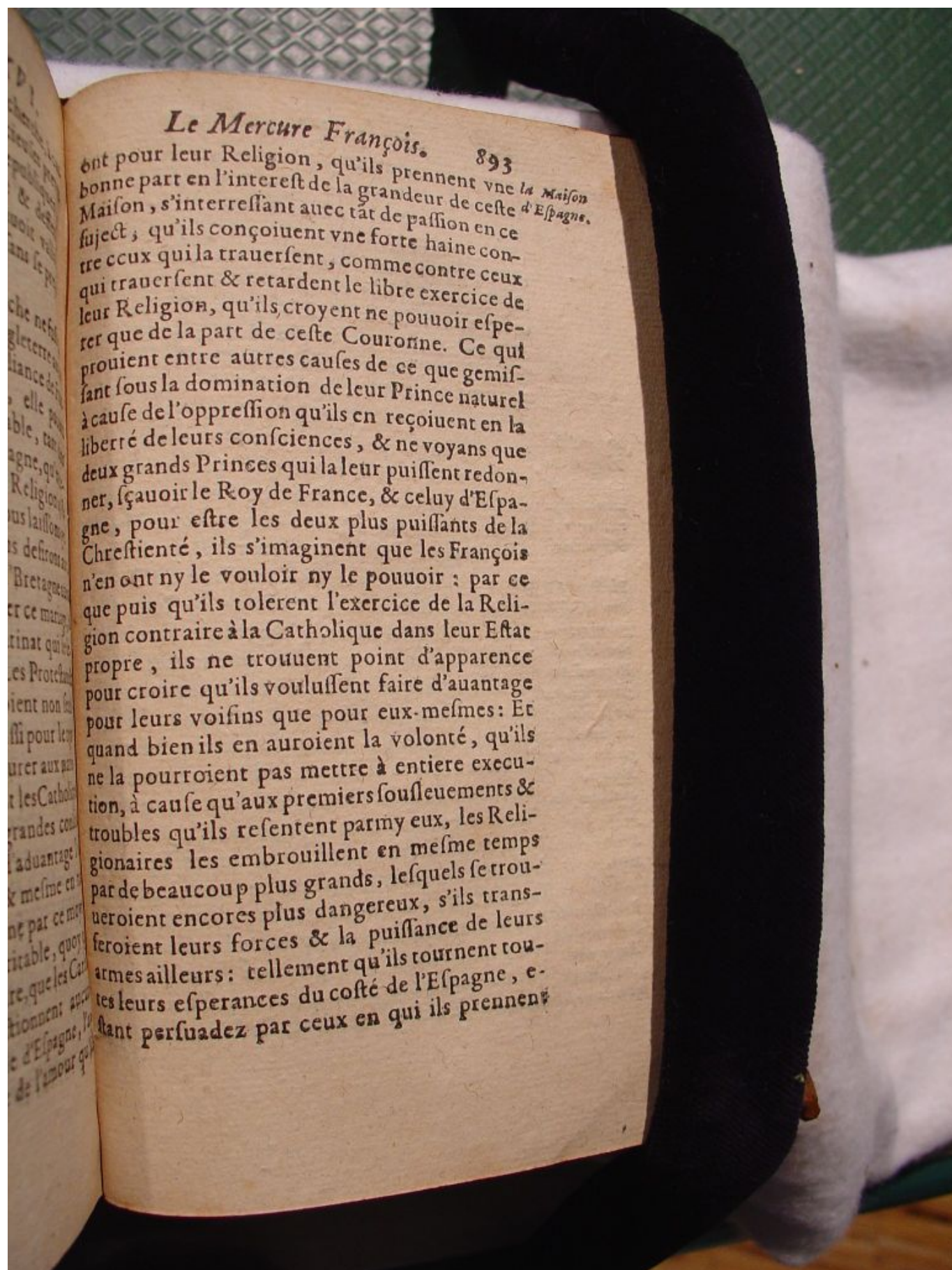
peussent estre, puisque nous nous laissons per-
suader avec facilité ce que nous desirons avec
ardeur. Or le Roy de la grand'Bretagne a
beaucoup de sujet pour desirer ce mariage, à
raison de la restitution du Palatinat qui le de-
uoit faire moyennant iceluy. Les Protestans &
Puritains ses subjets le desiroient non seule-
mēt pour ceste raison, mais aussi pour le respect
que ceste alliance deuoit procurer aux nations
de Religion pareille à la leur. Et les Catholiques
estoient encores par de plus grandes conside-
rations portez à souhaiter d'aduantage l'avan-
tancement de ce Mariage, & mesme en tout
cas celuy des affaires d'Espagne par ce moyen.

*Pourquoy les
Catholiques
Anglois n'af-
fectionnent
d'autre do-
mination
que celle de*

Car c'est vne chose fort veritable, quoy qu'il
possible fort mal-aisée à croire, que les Catho-
liques d'Angleterre n'affectionnent aucune
domination à l'esgal de celle d'Espagne, l'ayant
maint de telle sorte à cause de l'amour qu'ils

ont pour
bonne pa-
Maison,
sujet; q
tre ceux
qui trave
leur Reli
ter que d
prouient
tant sous
à cause de
liberté de
deux gran
ner, l'au
gne, pou
Chrestien
n'en ont r
que puis
gion cont
propre,
pour croi
pour leur
quand bie
ne la pour
tion, à cau
troubles q
gionnaires
par de beau
seroient en
seroient le
mes aille
es leurs es
tant persua

1626_893.jpg



1626_894.jpg

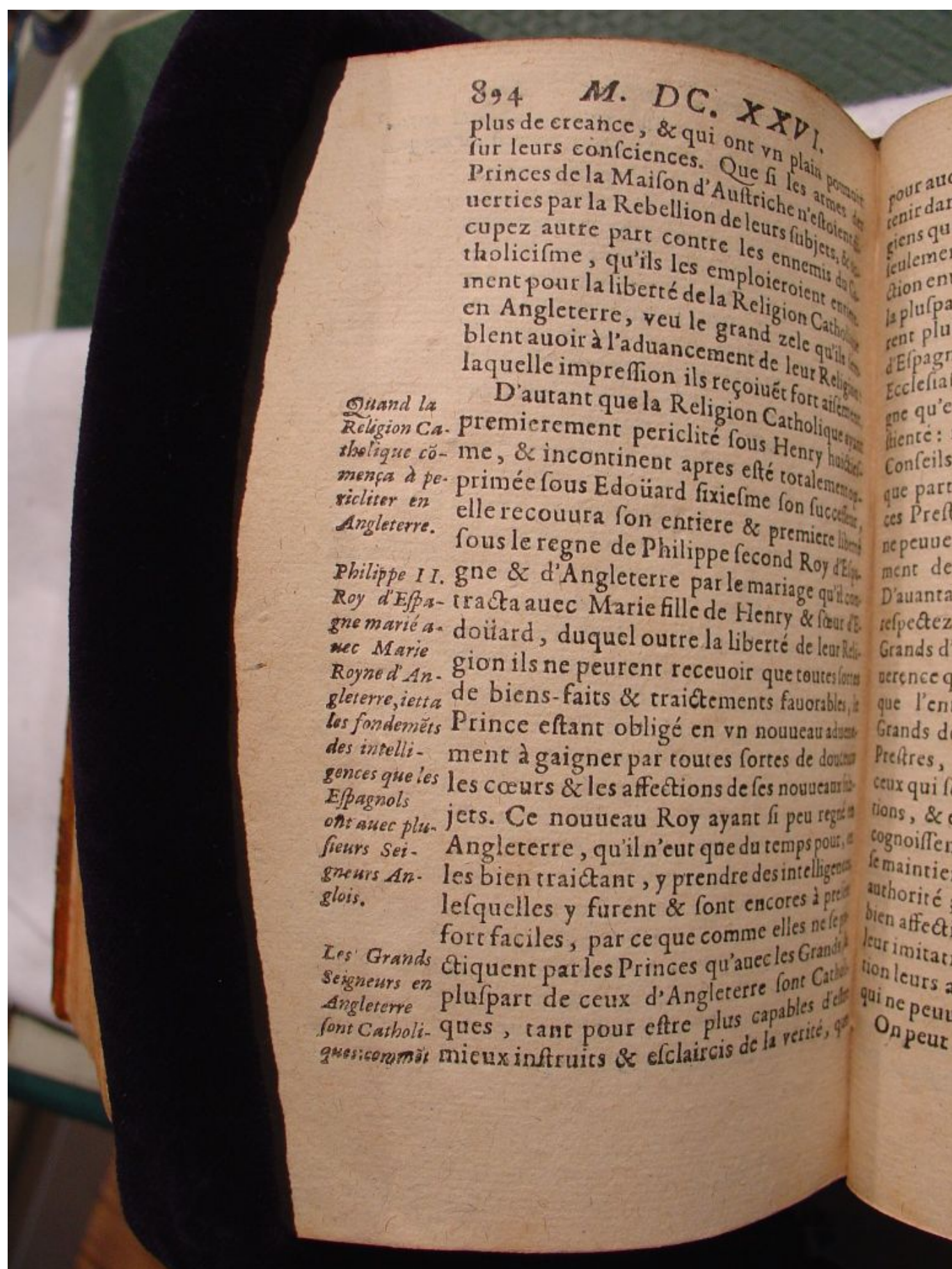


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan